DÉTOURS

Bulletin Municipal de Reichshoffen - Nehwiller / Hiver 2018

Ville de Reichshoffen

Exposition de Fruits - 30 septembre

Cérémonie des Champions - 26 octobre

Braderie de la Saint-Michel - 9 octobre

Spectacle « Ombres et Lumières » - 14 novembre

Collecte de Sang - 22 octobre

Soirée Halloween à Nehwiller - 31 octobre

Exposition Avicole - 17 et 18 novembre

Théâtre Alsacien de Reichshoffen-Nehwiller - 10 au 25 novembre

Vente de l'Avent, Paroisse protestante - 1er décembre

Sommaire

p. 4 à 5 : Actualités
Recensement de la population
L'art s'invite à la mairie
Un "Schwälmele" pour le TARN
6e édition de Reich'Art et 2e Concours Photo
L'éveil des sens

p. 6 : Municipalité
Les principales décisions du Conseil Municipal
Tribune citoyenne

p. 7 à 10 : Zoom sur...
« Commémoration du Centenaire de l'Armistice »

p. 11 : Cadre de vie
Bâtiments communaux : travaux et rénovations
Rue du Gal Leclerc : réfection des surfaces en pavés
Un calvaire à rénover

p. 12 à 13 : Au cœur de la cité
Revitalisation des centres-villes de Reichshoffen et de Niederbronn-les-Bains
Carillon, de Perpignan à Reichshoffen
Plan local de prévention des déchets
État civil

p. 14 : Culture - École
Félicitations aux jeunes diplômés
Musée, la vie dans les tranchées
la castine a soufflé ses 25 bougies

p. 15 : Manifestations

Mentions légales

Directeur de la publication : Hubert Walter.
Rédaction : Nathalie Peter - Fabienne Schneider.

Mairie de Reichshoffen - 8 rue des Cuirassiers - 67110 Reichshoffen
Tél. : 03 88 80 89 30 - Fax : 03 88 80 89 40
site : www.reichshoffen.fr - mail : mairie@reichshoffen.fr
www.facebook.com/villedereichshoffen

Crédit photos : Ville de Reichshoffen - J.-P. Roess.
Impression : Imprimerie Commerciale

Dépôt légal dès parution.

Édito

Chers habitants,

Une année civile s'achève, une autre commence... Le temps s'écoule et les saisons se suivent et ne se ressemblent pas et plus...

Cette période de fêtes de fin d'année, attendue, rêvée, est un temps de rencontre, de convivialité, de partage, de solidarité... dans nos contrées, mais pas dans le monde qui nous entoure.

Pour agrémenter et vous permettre ainsi qu'aux visiteurs, de trouver un cadre agréable et accueillant, la municipalité investit en temps et en heures dans les décorations, illuminations, animations diverses....

Je tiens à remercier nos agents communaux et les conseillères et conseillers municipaux du groupe d'organisation d'avoir participé, tant dans les réalisations que les mises en place de ce programme et des éléments des décors (espaces publics, vitrines, différents lieux, village de Noël...). Je n'oublie pas les commerçants, les écoles, les associations et les habitants qui y participent également.

Pendant cette période privilégiée, nous n'oublions pas le quotidien du fonctionnement et des investissements dans notre commune.

Dans ce cadre-là, je souligne la tenue de la première réunion publique de travail participatif sur la redynamisation du centre-ville le 20 novembre dernier et je remercie les nombreux présents (peut-être pas assez d'habitants du centre ancien directement concernés). Le bureau d'études continue sa mission et courant janvier, l'ouverture du « FabLab » à la Mairie vous permettra à vous tous d'exprimer et d'apporter des idées, des pistes de réflexions et d'orientation au-delà des choses négatives ou de simples ressentis... Il faut avancer collectivement et porter le projet en y participant.

A l'aube de 2019, dans une France en questions, avec des Français qui souhaitent avec raisons vivre normalement du fruit de leur travail avec respect, dans un contexte de perte de confiance dans les gouvernants nationaux face à des difficultés surtout financières croissantes pour les citoyens et les collectivités, il nous faut, ensemble, assurer le fonctionnement et les services de notre commune et plus que jamais travailler dans un partenariat constructif et partagé avec des exigences raisonnables et des coûts de mise en œuvre compatibles avec nos ressources.

Nous sommes tous capables de relever les défis de demain de manière collective, en prenant « le même train »...

« Tout ce qui augmente la liberté, augmente la responsabilité »

C'est la réalité dans nos vies, dans nos familles, dans nos activités et nos engagements pour et avec les autres.

Avec la nouvelle année, c'est l'espérance d'une liberté nouvelle, collective, partagée que nous vous souhaitons, à vous et à notre territoire, aux habitants et à nos communes.

Que cette liberté partagée et respectueuse vous accompagne au quotidien et vous apporte confiance, solidarité humaine, réussites et bonheur.

Meilleurs
Vœux !

Votre Maire,
Hubert Walter.

Recensement de la Population, les Reichshoffenois concernés en 2019

Le recensement se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019. Se faire recenser : un acte simple et un geste civique, utile à tous. Il est essentiel que chacun participe.

A quoi ça sert ?

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes (plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante). Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au Conseil Municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. Au niveau local, il sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, crèches...) mais également à cibler les besoins en logements et en moyens de transports.

Comment ça marche ?

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous. Il vous remettra vos identifiants et vous expliquera la marche à suivre.

Les personnes ne pouvant répondre en ligne se verront remettre les questionnaires papier (une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer) que l'agent recenseur viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

ATTENTION

Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur. Mais faites-le !

Les dotations de l'État pour la commune en dépendent.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

RECENSEMENT de la population 2019
www.le-recensement-et-moi.fr

L'art s'invite à la mairie

La mairie a exceptionnellement ouvert ses portes trois dimanches de l'Avent pour accueillir l'artiste Jean-Georges Sohn et l'historien Jean Salesse, venus présenter leurs œuvres.

Du 26 octobre au 4 janvier, Jean-Georges Sohn, originaire de Mietesheim, expose ses réalisations dans le hall d'accueil de la Mairie. Un ensemble de peintures originales empreintes de douceur et de sérénité, alliant branches et racines de vieux fruitiers marquées par le temps.

Les 2, 9 et 16 décembre, faisant partie du circuit des animations de l'Avent, il a commenté et expliqué ses sources d'inspiration à de nombreux visiteurs.

Il est encore temps de venir les admirer aux heures d'ouverture habituelles.

Le 16 décembre, il fut rejoint par Jean Salesse venu dédicacer son livre sur la Wasenbourg à de nombreux souscripteurs. Cet ouvrage est le fruit d'un long travail de recherches. Les droits seront reversés au profit de l'association "Les Amis de la Wasenbourg".

Pour acquérir le livre, contactez l'auteur : j.salesse@laregie.fr

Un « Schwälmele » pour le TARN

Le samedi 10 novembre 2018, la section des jeunes du Théâtre Alsacien de Reichshoffen-Nehwiller a reçu un Friehjohrschwälmele.

En mars 2018, une délégation représentant le TARN s'est rendue à Mulhouse à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la semaine pour la langue et la culture d'Alsace « E Friehjohr fer unseri Sproch», pour y recevoir un « Schwälmele » au nom de la section des jeunes du TARN.
Un « Schwälmele » est un trophée décerné par l'association « E Friehjohr fer unseri Sproch » à ceux qui s'engagent au quotidien et bénévolement pour la langue et la culture régionale.
Tous les membres de la troupe n'ayant pu se rendre sur place, une remise officielle sur la scène de la castine eut lieu lors de la première de la nouvelle saison. Fernand Lutz, trésorier de l'association « Friehjohr », souligna l'engagement du TARN pour les jeunes et l'intégration à ce groupe de deux jeunes gens de l'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) Amélie de Berckheim prouvant que le handicap n'est pas un obstacle : « *Fer's Theater, esch d'Behinderung, ken Hinderung !* ».

6e édition de Reich'Art et 2e Concours Photo

Vous peignez, dessinez, brodez, tricotez, faites de la photo, de la pyrogravure, de la sculpture, des maquettes… Participez à Reich'Art (salon des artistes de Reichshoffen et de Nehwiller) le week-end de Pâques, du 20 au 22 avril 2019.

Reich'Art permet à chaque artiste originaire de Reichshoffen ou de Nehwiller de faire découvrir son passe-temps, sa passion, son talent lors d'une exposition durant le week-end de Pâques à l'Espace Cuirassiers. C'est également un lieu de rencontres, de découvertes et d'échanges non seulement avec les visiteurs mais aussi avec les autres exposants. Que vous y consacriez un peu de temps libre ou que vous en viviez et quel que soit votre âge, n'hésitez pas à vous inscrire à Reich'Art pour enrichir l'exposition d'une nouvelle expression artistique.
Une **réunion d'information aura lieu le jeudi 17 janvier 2019 à 19h30 à la Mairie** (salle du Conseil). Inscrivez-vous auprès du service Communication à communication@reichshoffen.fr avant le 20 février 2019 (bulletin d'inscription disponible prochainement sur le site internet ou sur simple demande à la mairie).

Reichshoffen, en photo
En parallèle à cette manifestation, la Ville lance son 2e concours photo sur le thème « Reichshoffen, au fil de l'eau ». Du 1er février au 15 mars 2019, vous pourrez envoyer deux clichés au maximum (une photo par mail et deux mails maximum), en 300 dpi et d'une résolution de 3200 x 2400 pixels, par mail à communication@reichshoffen.fr. Le message devra avoir pour objet « Concours Photo » et comporter dans le corps du message vos nom, prénom, adresse postale et date de naissance. Une catégorie junior sera réservée au moins de 15 ans. Le règlement sera

prochainement consultable sur le site internet de la Ville (www.reichshoffen.fr) ou disponible sur simple demande à la mairie. La remise des prix aura lieu lors du vernissage de Reich'Art et les photos seront exposées lors de cet événement.

Pour tout renseignement concernant l'un ou l'autre de ces événements, contactez la mairie au 03 88 80 89 30 ou par mail à communication@reichshoffen.fr.

En Bref

L'éveil des sens

Tous les ans au mois d'octobre, le PNRVN propose « L'éveil des sens » : des visites patrimoniales accessibles à différents handicaps.
Le 10 octobre 2018, les membres de la Société d'Histoire, en costume moyenâgeux, guidèrent les résidents de la Maison de retraite Marzolff et leurs accompagnateurs bénévoles à travers la vieille ville. Ils firent des arrêts à différents monuments pour écouter les explications d'Etienne Pommois, Président de la SHARE.

Les principales décisions du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 4 septembre 2018

En 2019, la Ville de Reichshoffen sera à nouveau concernée par le recensement de la population. Pour ce faire, il a été décidé de créer 12 postes d'agents recenseurs pour la période du 2 janvier au 20 février 2019.

Le Conseil a attribué au Club Vosgien de Niederbronn-Reichshoffen une subvention exceptionnelle pour son projet de rénovation de la cuisine de son chalet situé au Col de la Liese.

Les itinéraires cyclables (tranches 3 et 3 ter) réalisés par la CCPN emprunteront des chemins ruraux et forestiers, des voies communales et des routes départementales. A ce titre, les conseillers ont approuvé la convention à passer entre les différentes parties concernées ainsi que la convention relative au balisage des circuits cyclo-touristiques.

Conseil Municipal du 9 octobre 2018

Le Conseil a décidé de fixer, à compter du 1er janvier 2019, un taux de 20 % sur la part communale de la Taxe d'Aménagement sur le secteur « Chemin des Noisetiers ». Cette taxe permettra de financer les équipements publics tels que l'aménagement de la voirie, l'extension des réseaux eau et assainissement et la mise en souterrain de l'éclairage public, électricité, téléphone…

Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le Maire est chargé de la surveillance de certaines opérations funéraires (fermeture de cercueil, pose de scellés) qui est effectuée par délégation par les agents de la Police Municipale moyennant la perception d'une vacation funéraire. Cette vacation versée par les familles, dont le montant a été fixé à 20 €, est appliquée depuis le 1er novembre 2018.

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue de la Schmelz, et après accord des propriétaires concernés, la Ville a décidé d'acquérir des terrains au prix de 7 400 €/are.

Conseil Municipal du 13 novembre 2018

Les budgets supplémentaires pour l'année 2018 (Budget Principal et Service Assainissement) ont été approuvés à l'unanimité.

Tribune citoyenne

Équipe Dynamique et Ambition

Nous profitons de de ce moment des fêtes de fin d'année pour adresser un chaleureux et sincère MERCI à toutes ces personnes habitant notre commune et aux alentours, qui tout au long de l'année ou ponctuellement aident, accompagnent les membres du groupe municipal d'organisation des fêtes pour préparer les animations communales en nous prêtant des objets, des lieux, qui participent activement en y consacrant du temps et de l'énergie et qui nous soutiennent. Ces partenariats, ces échanges, ces actions participatives nous permettent de pérenniser la dynamique de vitalité de notre ville. Ensemble nous allons plus loin, et la notoriété et le bien-être dans notre bourg sont l'affaire de tous. Les petits gestes, souvent dans l'ombre, ont autant d'importance sinon plus, que de grandes envolées verbales ou le « paraître » de certains… Ils sont complémentaires et bénéfiques pour tous.

Pour ce Noël par exemple, M. Heckly, Mme et M Delattre, M. P. Weiss, M. Hampelé et collègues, les membres de la MROF, la SHARE, Mme Pommois…

En vous souhaitant d'agréables moments de fêtes et en espérant pouvoir compter sur vous et des nouveaux intéressés en 2019 lors de toutes ces animations d'ores et déjà programmées

Meilleurs vœux de bonheur de santé et de réussites

Hubert WALTER

Équipe Tous Ensemble : DYNAMISER LES BONNES AMBITIONS !

Nous sommes d'accord qu'il faut réformer notre pays afin de s'adapter aux différentes évolutions de la société du point de vue économique, environnemental, la défense …

Mais pas à n'importe quel prix, pas à n'importe quelle vitesse (précipitation), malheureusement au détriment de la qualité de vie de nos concitoyens.

Le 17 novembre 2018, le mouvement gilet jaune fut une première mise en garde d'un ras-le-bol général.

Pour notre ville, la majorité municipale avance à contre-courant. Des dépenses exorbitantes pour des soi-disants problèmes de sécurité en mettant des caméras, des chicanes, des plots, des îlots centraux, des dos-d'âne … malgré tout cela nous constatons toujours à nouveau des infractions.

Mais grâce aux caméras nous avons pu faire certains constats (extrêmement minime).

Aucun tableau de bord n'est tenu pour analyser les résultats de toutes ces dépenses !

La surveillance, n'est-ce pas le travail et le financement de la police et la gendarmerie ?

Une aire de jeux à prix exorbitant … N'est-il pas le moment de dynamiser notre ville et ses commerces de proximité avec cet argent ?

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2019 !

Joseph Contino 06.17.40.50.99

11 NOVEMBRE 2018

Commémoration du Centenaire de l'Armisitice

Une foule compacte était réunie au Monument aux Morts place Jeanne d'Arc pour célébrer le centième anniversaire de la signature de l'Armistice, le 11 novembre 1918.
Après la célébration œcuménique à l'église Saint-Michel, l'assemblée se réunit sur la place Jeanne d'Arc pour la cérémonie officielle avec la participation des Conseils Municipaux de Reichshoffen et de Kandel, du Conseil Municipal des Enfants, des portes drapeaux des associations patriotiques, des Sapeurs Pompiers de Reichshoffen, des représentants du 54e Régiment de Transmissions d'Oberhoffen, de la Musique Municipale de Reichshoffen et des enfants des écoles maternelles et élémentaires François Grussenmeyer et Pierre de Leusse de Reichshoffen.

Les élèves de l'école maternelle F. Grussenmeyer ont réalisé des fleurs aux couleurs du drapeau français et les ont piqué dans une jardinière. Vous pouvez admirer le résultat sur la page précédente.

Les officiels procédèrent au dépôt de gerbes. De gauche à droite : Rémi Bertrand, conseiller Départemental, Hubert Walter, maire de Reichshoffen et Conseiller Régional, Günther Tielebörger, Maire de Kandel, Gilbert Wendling et René Kern, représentant respectivement le Souvenir Français et la FNACA.

Les membres du Conseil Municipal des Enfants firent lecture du message présidentiel.

Le cortège se rendit ensuite à l'ancien monument aux morts installé à l'entrée du cimetière.

Un acte souvenir fut signé par les personnalités. Un exemplaire est enterré au pied de l'arbre du centenaire (voir ci-contre), l'autre conservé en mairie.

Les élus des communes jumelées de Reichshoffen et de Kandel procédèrent ensemble à la plantation de l'Arbre du Centenaire, à proximité de l'ancien monument aux morts. La plaque commémorative a été dévoilée.

Alors que les enfants de l'école élémentaire François Grussenmeyer accrochaient des colombes de la paix et des poésies à des branches de saules (photo de droite), les élèves de l'école Pierre de Leusse interprétèrent le chant de clôture "Where have all the flowers gone" (ci-dessus).

Une gerbe a été déposée sur la tombe du recteur Schneider qui, en 1917, avait sauvé de la réquisition les 5 cloches de volée de l'église Saint-Michel.

Après un moment convivial à l'Espace Cuirassiers, les officiels se rendirent à Nehwiller. Le timing le permettant, un arrêt a été improvisé à la Chapelle de Wohlfahrtshoffen.

Dépôt de gerbe avec Sylvie Riegert, maire déléguée de Nehwiller, interventions de la Musique Municipale de Reichshoffen, participation du Conseil Municipal des Enfants et des enfants des écoles, distribution de "Männele"... ainsi se déroula la cérémonie à Nehwiller.

Pour conclure cette commémoration, l'ensemble vocal "Mélodie en Chœur" donna en l'église Saint-Michel, un concert au titre évocateur "N'oubliez pas" !

Rectificatif

Contrairement à ce qui a pu être annoncé dans le dossier dernier bulletin municipal "Plan Communal de Sauvegarde", l'application "Alerte Mobile SAIP" n'est pas téléchargeable.

Bâtiments communaux : travaux et rénovations

Ateliers municipaux, Musée Historique et Industriel et divers bâtiments appartenant à la commune ont subi des travaux de rénovations ou vu de nouveaux aménagements.

Au printemps 2018, la chaudière fioul des ateliers municipaux, mise en place lors de la construction du bâtiment en 1984, est tombée en panne. Son remplacement s'est avéré nécessaire. Trois possibilités ont été étudiées : l'installation d'une chaudière fioul à condensation, d'une chaudière gaz à condensation (avec participation pour extension du réseau gaz), d'une chaudière automatique à granulés de bois.
Cette dernière solution, bien que plus onéreuse, a été retenue car elle s'inscrit dans une démarche de développement durable. La région Grand Est, en partenariat avec l'ADEME, subventionne l'installation à hauteur de 50 %. Le chauffage des serres communales par aérothermes a également été décidé. Les travaux ont été réalisés cet automne par l'entreprise Strohm pour un montant de 81 600 € TTC. Les ouvriers communaux ont construit eux-mêmes le silo à pellets d'une contenance de 8 m³.

Travaux divers

La façade du bâtiment au 24 rue du Cerf a été repeinte par les agents communaux.
Les volets du Musée Historique et Industriel ont été remplacés par l'entreprise locale "Agencement Guillaume Holzmann" et les fenêtres repeintes par les agents de la commune.

Rue du Général Leclerc : réfection des surfaces en pavés

Des travaux de dépose et de repose des caniveaux ainsi que de réfection des surfaces en pavés naturels ont démarré début octobre et se prolongeront jusqu'au 25 janvier 2019.

Le double sens de circulation a été rétabli sur le tronçon entre le carrefour central et le carrefour de la rue de la Tour/rue du Château. Pour la suite du chantier, la circulation dans les rues du Général Leclerc (à partir du carrefour de la rue de la Tour/rue du Château) et de Haguenau se fera à sens unique du carrefour vers la route de Strasbourg.
Tous les commerces restent accessibles à partir du sens de la circulation en vigueur. Les parkings rue de Woerth et place de la Charte, situés à proximité, permettent de s'y rendre rapidement. Il est primordial de respecter le sens de circulation afin d'assurer la sécurité du personnel du chantier et des usagers de la rue.

Des zones en pavés naturels seront supprimées sur le carrefour rue du Général Leclerc/rue du Bailliage/rue du Château.
Ces travaux sont réalisés en prévision de la réfection des enrobés par le Conseil Départemental en 2019 dans la continuité de la route de Strasbourg refaite en 2018.

Un calvaire à rénover

Début 2019, la Ville projette de rénover le calvaire situé sur le trottoir à l'angle de la rue du Général de Gaulle et de la rue de la Liberté.

Le calvaire du carrefour central est en bien mauvais état. Installé le 12 mai 1742, il a été rénové une première fois en 1850 et a depuis subi les affres du temps.
Pour être restauré, il doit être enlevé. Mais la tâche ne s'annonce pas si aisée. En effet, le socle taillé sur la face visible est en fait enchâssé dans le mur du bâtiment attenant et l'état des fondations, si fondations il y a, est un mystère. Un sondage devra donc être effectué avant la dépose du calvaire pour apprécier au mieux la marche à suivre.

Revitalisation des centres-villes de Reichshoffen et Niederbronn-les-Bains

La réunion publique du 20 novembre 2018 permit de présenter l'étude menée conjointement par les deux communes pour la redynamisation de leur centre-ville respectif. L'assemblée présente participa également à un premier état des lieux.

Les villes de Reichshoffen et de Niederbronn-les-Bains ont été retenues par la Région Grand Est en tant que « bourg structurant » pour participer ensemble à un programme de redynamisation des communes situées en zone rurale. Cette démarche permet à nos deux communes de bénéficier d'une aide logistique pour mener l'étude et, par la suite, d'une aide financière pour la mise en place d'actions concrètes.

L'étude a été confiée au Cabinet Lestoux, spécialisé dans la revitalisation des centres-villes et à l'Agence « Sortons du Bois », spécialisée dans les aménagements urbains.
Cette étude stratégique se déroule en deux temps :
- le diagnostic, l'analyse de la situation actuelle,
- l'élaboration de stratégies avec les actions à entreprendre.

Crédit Photo : Cyrille Fleckinger.

Les élus des deux communes tiennent à associer leurs habitants, commerçants, acteurs économiques et visiteurs à cette réflexion. Le 20 novembre 2018, une première réunion publique a réuni près de 80 personnes des deux communes. Après la présentation du projet, les participants ont travaillé par groupe de 8 à 10 personnes sur différentes thématiques, faisant émerger les forces et les faiblesses des 2 villes.

Afin de vous permettre de participer à cette étude sur le centre-ville et les commerces, vous êtes invités à **répondre à l'enquête et à émettre avis, suggestions, propositions à partir du 12 janvier et jusqu'à fin février.** Vous pourrez vous exprimer de différentes manières :
- en ligne : www.enquete-habitants-reichshoffen-niederbronn-les-bains.dialogue-la.fr
- en Mairie, le "FabLab" à l'accueil
- en d'autres lieux qui vous seront communiqués par la suite.

Nous sommes tous concernés !

Carillon, de Perpignan à Reichshoffen

Laurent Pie est titulaire du carillon de la cathédrale de Perpignan. De passage à Strasbourg pour assister à la coulée d'une cloche aux ateliers André Voegelé de Koenigshoffen (le même qui a fondu les 26 cloches de notre carillon), il a tenu à nous rendre visite.
Pierre-Marie Rexer l'a accueilli au son de "C'était un soir...". Puis Laurent Pie, également organiste, a joué à l'orgue de chœur avant d'enregistrer au carillon l'hymne catalan et un chant de la Paix du violoncelliste Pablo Casals.
La visite s'est achevée par la découverte des cloches de volée et en particulier la cloche du Roi de Rome fondue en 1812 à l'occasion de la naissance de l'Aiglon (fils de Napoléon I[er]).

Plan Local de Prévention des Déchets : Reichshoffen, ville-pilote

Le SMICTOM du Nord du Bas-Rhin lance le "Plan Local de Prévention des Déchets" et accompagne les communes pilotes, dont fait partie Reichshoffen, dans la gestion de leurs déchets.

Le SMICTOM du Nord du Bas-Rhin a lancé auprès de ses Communautés de Communes adhérentes un "Plan Local de Prévention des Déchets". Dans chaque Communauté de Communes est sélectionnée une ville-pilote. Reichshoffen représente la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains pour relever le "défi commune zéro déchets". Ce programme a pour but de réduire les déchets produits, tant par les habitants que par les communes elles-mêmes.

Un diagnostic a été réalisé pour connaître les usages de la ville de Reichshoffen. Ce bilan a révélé que la commune était un bon élève dont les points forts sont le tri des déchets, la récupération des déchets verts et des déchets du cimetière, le traitement des massifs (zérophyto) dans le cadre du fleurissement.
Les axes d'amélioration à envisager relèvent de la réduction des déchets dans les poubelles de ville, la mise en place d'un tri rigoureux dans l'ensemble des bâtiments communaux, la réduction des déchets lors des manifestations organisées par la ville ou les associations grâce à l'utilisation de produits réutilisables (écocup, couverts...) ou compostables (nappes, assiettes...).

Des opérations concrètes seront mises en place au printemps prochain et les actions retenues seront présentées dans le prochain numéro. Affaire à suivre !

État civil

Naissances

Septembre 2018
07 - Muaz VAR
fils de Dogan VAR et de Ece BAYAR
14 - Noor OMARI
fille de El Bachir OMARI et de Linda DIB
16 - Tilio Mathieu Michel SCHMITT
fils de Mathieu RUIZ et d'Aurélie SCHMITT
22 - Madenn SCHNEIDER
fille de Patrick SCHNEIDER et de Nathalie WASZKIEL
25 - Adem Halil-Ibrahim APA
fils de Serkan APA

Octobre 2018
28 - Mevlan-Avni ALIJA
fils de Anaïs MAHLER

Novembre 2018
02 - Loris JACOB WATHLÉ
fils de Yannick WATHLÉ et de Sandy JACOB
03 - Charles Aloyse FISCHER
fils de Stéphane FISCHER et de Sandra GENIQUE
05 - Léon Didier Jacky MUHR
fils de Christophe MUHR et de Adeline GRUBER
13 - Sifa Sultan DURNA
fille de Allahverdi DURNA et de Zohra MAHI
16 - Wyatt Alain Jacques DERISBOURG
fils de Cédric DERISBOURG et de Lydia TOTET
22 - Tom Frédéric Alfred BUEB
fils de Jérémy BUEB et de Florence DURRMEYER
25 - Mathilde Fabienne Anne-Marie NAERT
fille de Guillaume NAERT et de Élodie BLATTNER
30 - Azra DOGRU
fille de Öguzhan DOGRU et de Haticegül TEKIN

Mariages

Septembre 2018
15 - Gurkan OZDEMIR et Natacha ZIVANOVIC
15 - Rasim VAR et Derya ÇETINKAYA

Décès

Septembre 2018
08 - Anna Elisabeth PATZELT, née METZGER
11 - Laurent François Joseph HANTZ
24 - Denise Marie MULLER, née BURGARD

Octobre 2018
07 - Paul Louis Joseph SCHAEFFER
10 - Gérard Michel RUFI
13 - Didier SEYLLER
22 - Charles Joseph Marcel KOEHLER
23 - Madeleine Joséphine FLECKINGER, née RAMBICUR

Novembre 2018
06 - Rada BRANKOVIC
08 - Raymonde Marcelle LEFORT, née HOPFNER
14 - Bernard Joseph Léonard Antoine STREBLER

Félicitations aux jeunes diplômés

Moment solennel vendredi 23 novembre en soirée au restaurant scolaire du collège « Françoise Dolto » pour les anciens élèves des classes de troisième venus recevoir leur Diplôme National du Brevet (DNB), Diplôme National du Brevet Pro (DNBPro) ou Certificat de Formation Générale (CFG).

C'est devant les parents venus nombreux et les représentants du conseil d'administration que Mme Corinne MAÏO, principale du collège, et les professeurs principaux des élèves concernés ont remis à chacun des lauréats, leur diplôme, bien mérité.
Le Maire Hubert Walter ainsi que ses confrères M. André Isel, Maire de Windstein et M. Joël Herzog, Maire de Dambach, portant leur écharpe tricolore, ont fait l'honneur de participer à cet événement en remettant un cadeau aux lauréats de leurs communes respectives. Étaient également présents M. Rémi Bertrand, Conseiller Départemental, et des adjoints des villes de Reichshoffen et Gundershoffen.
Cette cérémonie permet de dire le rôle essentiel de l'école de la République qui s'engage à donner les savoirs et les connaissances pour être citoyen. L'obtention de ce premier diplôme ponctue également la fin de la scolarité commune à tous les collégiens avant qu'ils n'entrent dans une autre phase de leur scolarité, plus spécifique.
Après les félicitations, la soirée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.

Musée, La vie dans les tranchées

Des mannequins costumés, des filets de camouflage, des armes et munitions... plantent le décor des tranchées durant la guerre de 14-18.

Ils sont les supports aux visites guidées ayant pour sujet le camouflage durant la guerre et organisées par la SHARE du 1er au 23 décembre 2018 au Musée Historique et Industriel. L'idée et la réalisation sont de Lise Pommois et de Pascal Guth.

la castine a soufflé ses 25 bougies

25 saisons culturelles, 25 années de programmation cinéma, 25 années qu'on n'a pas vu passer...

Le 19 octobre, elle ouvrait ses portes à ses usagers mais aussi à un large public qui put découvrir les lieux. La fête débuta par un apéritif autour du monde, avec différentes escales depuis le hall d'accueil jusqu'au studio de danse.
Le plat de résistance fut le spectacle présenté par La Gargarousse, une musique colorée, festive, joyeuse, fortement applaudi par les quelque 200 convives présents.
Un quizz portant sur l'histoire de la castine et ses événements marquant était proposé aux visiteurs, leur permettant de remporter différents lots (places de spectacles, cinéma, etc.). Pascal Hachard et Sophie André procédèrent à la remise des prix et conclurent la soirée sous une pluie de confettis !

Janvier

01-04 - Exposition des oeuvres de Jean-Georges Sohn, à la Mairie de Reichshoffen, aux heures d'ouverture.

01-31 - Sentier des Crèches : visite libre des crèches de la chapelle de Wohlfahrtshoffen et de l'église Saint-Michel, tous les jours de 9h à 17h.

04-31 - Tennis Club Reichshoffen / Open d'hiver.

06 - Sentier des Crèches : de 14h à 17h, visite commentée de la crèche de l'église Saint-Michel et audition du carillon.

10 - HERON / Conférence « Forêt des Vosges du Nord : les enjeux actuels de leur gestion » de Jean-Claude Genot,à 20h à l'Espace Cuirassiers.

11 - Cérémonie des Voeux, à 19h à la castine.

12 - Rock - Blues / Bill Deraime, à 20h au Moulin 9.

13 - Sentier des Crèches : de 14h à 17h, visite commentée de la crèche de l'église Saint-Michel et audition du carillon.

17 - HERON / Observation ornithologique « Les oiseaux d'hiver à Munchhausen » avec Charles Helbling à 10h, départ à Reichshoffen.

20 - Sentier des Crèches : de 14h à 17h, visite commentée de la crèche de l'église Saint-Michel et audition du carillon.

24 - Connaissance du Monde « Irlande : la magie celte » par Virginie Schwartz, à 20h à la castine.

25 - Amicale de la Musique Municipale / Assemblée Générale, à 20h à l'auditorium de la castine.

26 - HERON / Visite d'un poulailler bio (ferme Sommer) : volailles et poules pondeuses, à 10h, départ à Reichshoffen

26 - Arboriculteurs / Cours de taille d'hiver, rendez-vous à 14h sur le parking de la Mairie.

27 - Sentier des Crèches : de 14h à 17h, visite commentée de la crèche de l'église Saint-Michel et audition du carillon.

30 - Spectacle Jeune Public « Une balade sans chaussettes » par la Cie Elefanto, à 16h30 au Moulin 9.

30 - EMCN / A. G. à 20h30 à la MMA de Niederbronn.

Février

01-02 - Sentier des Crèches : visite libre des crèches de la chapelle de Wohlfahrtshoffen et de l'église Saint-Michel, tous les jours de 9h à 17h.

02 - Soirée Après-Ski, organisée par la Musique Municipale, dès 20h à l'Espace Cuirassiers.

02 - Humour / Bernard Mabille - One Man Show « 30 ans d'insolence », à 20h30 au Moulin 9.

03 - Tennis Club Reichshoffen / Finales de l'Open d'hiver et remise des prix, gymnase D.

07 - HERON / Conférence « Ushuaïa : Terre de Feu » de Jean-Louis Imbs, à 20h à l'Espace Cuirassiers.

09 - Ramassage des vieux papiers par le Carnaval des Vosges du Nord, dès 8h dans les rues des Reichshoffen et de Nehwiller.

14 - Connaissance du Monde « Costa Rica : En quête d'un Eden » par Pauline Planté et/ ou Isabel Cortès, à 20h à la castine.

18 - Don du Sang, de 16h30 à 20h à l'Espace Cuirassiers, suivi à 20h de l'Assemblée Générale de l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Reichshoffen-Nehwiller.

23 - Arboriculteurs / Cours de taille d'hiver, rendez-vous à 14h sur le parking de la Mairie.

23 - Coyote Moto Club / A.G. à 20h au Club canin.

28 - Connaissance du Monde « Norvège : les ombres sur la mer » par David Bauret, à 20h à la castine.

Mars

02 - FCER / Concert «Robin Leon» et l'orchestre «Les Silvers», à l'Espace Cuirassiers, dès 18h30. Restauration sur place Réservations au 06 83 85 33 21.

05 - EMCN / Mardis Musicaux, à 19h00 à l'Auditorium de la castine.

06 - HERON / Visite de la Mine de Sel de Varangeville, départ à 7h à Reichshoffen.

09 - Vocal Pop Rock / Fork à 20h30 à la castine.

09 - Loto-Bingo du Pétanque Club « Les Cuirassiers », dès 18h30 à l'Espace Cuirassiers.

16 - Rock / Bohemian Dust « Live Queen Show », à partir de 20h au Moulin 9.

19 - FNACA / Journée du Souvenir, cérémonie à 17h30 au parc de la Mairie.

26 - EMCN / Mardis Musicaux, à 19h00 à l'Auditorium de la castine.

28 - Théâtre / « L'école des Femmes » de Molière, par la Cie Les Géotrupes, à 20h30 à la castine.

30 - Danse et Musique irlandaise / The Spirit of Ireland, à 20h30 au Moulin 9.

30 - Concert de Printemps de l'Harmonie de Gumbrechtshoffen, à 20h30 à la castine.

Sentier des Crèches jusqu'au 2 février.

Un nouveau site web pour la télévision locale

Depuis quelques semaines, la chaîne de télévision locale Tv3V est diffusée en direct sur le nouveau site web : www.tv3v.fr

Depuis plus de 27 ans, l'ancien Canal des Vosges du Nord (CVN) a bien évolué. Le nouveau site a été lancé à la rentrée. On y retrouve tout, c'est-à-dire la chaîne comme à la télé. Désormais vous pouvez aussi visualiser l'infographie avec les annonces locales.
Vous avez accès à toutes les vidéos en cours et passées, en direct ou en replay, le tout dans un nouvel environnement intuitif et épuré. Changement aussi pour les actus avec plus de sujets traités, une interview spécifique chaque semaine et toujours des chroniques variées.
Découvertes, rencontres, patrimoine, proximité... les images tournées sur le territoire de la communauté de communes témoignent de la richesse de la vie locale.

Les annonces infographiques sont ouvertes à tous les villages. Pour publier vos événements facilement, un formulaire de saisie est à votre disposition en ligne.

Tv3V est diffusé en HD par le câble de La Régie sur le canal 80 dans les communes de Niederbronn-Reichshoffen et Oberbronn. Depuis le passage à la HD le 12 septembre dernier, certaines personnes n'ont pas retrouvé la chaîne.
Voici la marche à suivre :
Sur la télécommande, appuyez sur la touche « Menu », Sélectionnez les réglages puis « installation » et choisissez la fonction « rechercher toutes les chaînes », qui peut aussi être appelé « Recherche automatique ». Appuyez sur « Lancer » ou « Rechercher ». Selon les téléviseurs, la manipulation est décrite sur le site www.recevoirlatnt.fr

N'hésitez pas à suivre les actualités du territoire sur www.tv3v.fr !

Réaménagement de la digue du Rauschenwasser

Cet été, la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains a entrepris des travaux pour le réaménagement de la digue du Rauschenwasser sur le Schwarzbach en amont du Plan d'eau. Le projet, dont le but était de restaurer la continuité écologique du cours d'eau, s'est achevé cet automne.

Cette opération répond aux objectifs de préservation des milieux aquatiques remarquables du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du Bassin Rhin-Meuse, de la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et de Natura 2000.
Une rivière de contournement a été aménagée dans le lit façonné par les écoulements dans la brèche de la digue du Rauschenwasser. L'axe du cours d'eau du Schwarzbach a été redéfini et connecté à la rivière de contournement. Une fosse de dissipation en blocs d'enrochements a été installée au pied du déversoir principal ; elle dissipe l'énergie de l'eau afin d'éviter l'érosion qu'elle pourrait provoquer à l'ouvrage ou à son environnement.
Ces travaux mettent en valeur le potentiel écologique du Schwarzbach et du milieu associé, assurent le libre transit piscicole et sédimentaire et pérennisent le fonctionnement des ouvrages.
L'aménagement le plus visible est la passe à poissons. La mise en place de multiples ouvrages sur les cours d'eau est responsable d'une régression de la distribution des poissons. Ces ouvrages constituent des entraves à leur libre circulation. La passe à poisson permet aux poissons migrateurs de franchir ces obstacles, naturels ou artificiels, et d'accéder à leurs zones de reproduction et/ou de développement.